

Acte rendu exécutoire suite à transmission en Préfecture le 08/04/19 et affichage le 08/04/19  
62-200069037-20190404-  
lmc111806-DE-1-1



Service	Service urbanisme
Examiné en Commission	Aménagement du territoire le 18/03/19
Examiné en Bureau	Le 27 mars 2019
Matière de l'acte	2.1.2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 4 AVRIL 2019  
DELIBERATION N°D75-19

**URBANISME : ROQUETOIRE - PLU - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 - RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE - MODIFICATION DE ZONAGE - PRESCRIPTION**

**RAPPORTEUR : Monsieur MEQUIGNON**

Le PLU de Roquetoire a été approuvé en date du 29 mars 2013. A l'usage, il s'avère qu'il comporte quelques erreurs matérielles, qui doivent être rectifiées.

La présente procédure de modification simplifiée a pour objectif de modifier le classement de la parcelle ZH0096, actuellement reprise en zone UE au plan de zonage du PLU, en zone UB. En effet, cette parcelle comporte une habitation qui a été construite en 2012 et n'a donc pas été prise en compte par le PLU, alors en phase de finalisation. Par ailleurs, cette parcelle n'a pas d'usage économique en lien avec la zone d'activités voisine.

Conformément à l'article L.153-45 du Code de l'Urbanisme, la rectification d'une erreur matérielle est possible, via la mise en place d'une procédure de modification simplifiée du document d'urbanisme.

Une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Roquetoire serait donc engagée à l'initiative du Président de la CAPSO.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- prescrire la modification simplifiée du PLU de Roquetoire,
- approuver les modalités de mise à disposition du présent projet de modification :
  - Un avis précisant l'objet de la modification simplifiée, le lieu et les heures où le public pourra consulter le dossier et formuler des observations sera publié en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département et affiché au siège de la CAPSO et à la mairie de Roquetoire. Il sera également mis en ligne sur le site internet de la CAPSO ;

- Cet avis sera publié 8 jours au moins avant le début de la mise à disposition du dossier auprès du public et sera affiché dans le même délai et pendant toute la durée de mise à disposition ;
- Un dossier comprenant le projet de modification, l'exposé de ses motifs, ainsi qu'un registre permettant de recueillir les observations formulées, sera mis à la disposition du public au siège de la CAPSO et en mairie de Roquetoire pendant une durée d'un mois.

LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a smaller, more fluid signature.

François DECOSTER

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

L'an deux mille dix neuf, le 04 avril à 18H30, le Conseil de la Communauté s'est réuni, en son siège Hôtel communautaire - salle R. Sénellart, sous la présidence de son Président, Monsieur François DECOSTER, à la suite des convocations adressés à domicile le 28 mars 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibération. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de l'hôtel communautaire.

### CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

Monsieur DECOSTER François **Président**

Monsieur PETIT Bertrand , Monsieur DISSAUX Jean-Claude , Monsieur MEQUIGNON Alain , Monsieur ALLOUCHERY René , Monsieur BARBIER Jean-Marie , Madame SAUDEMONT Caroline , Monsieur BEN AMOR Rachid , Monsieur HERBERT Daniel , Monsieur DENIS Laurent , Monsieur HUMETZ Bruno , Monsieur BEDAGUE Patrick , Monsieur THOMAS Marc , Madame LEFEBVRE Marie , Monsieur BOUHIN Jean-Michel , Monsieur PREVOST Michel **Vice-Présidents**

Monsieur DUPONT Hervé, Monsieur FOULON Franck, Monsieur IDZIK Bernard, Monsieur LECLERCQ Jean-Pierre, Monsieur HEUMEL Pierre, Madame WOZNY Florence, Madame COUSIN-DELGERY Daisy, Monsieur MASSEZ Alain, Monsieur HERMANT Michel, Madame MERCHIER Brigitte, Monsieur CHEVALIER Alain, Monsieur BOURGEOIS Jean-Marc, Madame ROLAND Sylvie, Monsieur TELLIER Alain, Monsieur DANVIN Pascal, Madame BAUDEQUIN Odile, Madame BEE Bertile, Monsieur BLONDE Claude, Monsieur BRAME Jean-Marie, Monsieur BULTEL René, Madame CANARD Céline-Marie, Madame CARON Marie Françoise, Monsieur COLLE Philippe, Monsieur CORNETTE Christophe, Monsieur CUVELLIER Patrick, Madame DELAVAL Laurence, Monsieur DELFORGE Pascal, Monsieur DELPOUVE André, Madame LENGAIGNE Sabine, Madame DEWINTRE-BILLIAU Huguette, Monsieur DUPONT Franck, Monsieur DUPONT Jean-Claude, Monsieur DUSAUTOIR Roger, Madame DUWICQUET Delphine, Monsieur EVRARD Jean-Luc, Monsieur FOUQUE Jean, Monsieur GODART Dominique, Monsieur HIRAUT Jean-Claude, Madame HOCHART Josiane, Monsieur LAGACHE Eric, Madame LEMAIRE Isabelle, Monsieur MAGNIER Bruno, Monsieur MARCOTTE Jean-Michel, Monsieur MARQUANT Daniel, Monsieur MARQUANT Francis, Monsieur MARTINOT Michel, Monsieur MUNCK James, Madame PETIT Valérie, Monsieur PETITPRE Philippe, Madame POUCHAIN-FAVIER Marie-Paule, Monsieur PRUVOST Bertrand, Monsieur SABLON Frédéric, Monsieur SAISON Jean-Marie, Monsieur THOREL Gilles, Monsieur TILLIER Patrick, Madame VANDESTEENE Christine, Madame VASSEUR Françoise, Madame VOLLE Muriel, Monsieur WIGNERON Auxence, Monsieur PRUDHOMME Dominique, BOIDIN Philippe, Monsieur CAINNE Louis,

### CONSEILLERS TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN SUPPLEANTS :

Mme CATTY Christine, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Mme WOZNY Florence, Conseillère déléguée, M. DEBLOCK Alain, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à M. WIGNERON Auxence, Conseiller communautaire, Mme DEGEZELLE Ludivine, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Mme BEE Bertile, Conseillère communautaire, M. LEFAIT Jean-Paul, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à M. MARQUANT Francis, Conseiller communautaire, Mme LOTTERIE Laurence, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à M. MUNCK James, Conseiller communautaire, M. MOREL Damien, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à M. SABLON Frédéric, Conseiller communautaire, M. MOUND Stephen, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Mme DUWICQUET Delphine, Conseillère communautaire, M. OBOEUF Gérard, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à M. DISSAUX Jean-Claude, Vice-président, M. SANNIER Alexandre, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à M. PETIT Bertrand, Vice-président

M. DELMAIRE Jacques, Conseiller communautaire a été remplacé par M. MAËS Dominique, Conseiller communautaire, Mme DUMETZ Jacqueline, Conseillère communautaire a été remplacé par M. TAQUIN Yves, Conseillère communautaire

### CONSEILLERS TITULAIRES EXCUSES :

M. ROLIN Joël , M. CRUNELLE Christian , M. DENIS Christian , M. DUQUENOY Joël , M. GRARE Christophe , M. HENNEUSE Iannick , M. HOCHART Casimir , Mme OBOEUF Florelle , Mme REANT Corinne .

Nombre de délégués en exercice : 98

Nombre de présents ou représentés : **89**

Nombre de votes « pour » : 89

Nombre de votes « contre » : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes non prononcés : 0

# ZH96 Roquetoire

